

ANNEXE A : TERMES DE REFERENCE



COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION



PROJET « (WASOP) »

Recrutement du Chargé du Suivi Evaluation du projet

TERMES DE REFERENCE

Lieu d'affectation : Dakar, SENEGAL
Langue de travail: Français/ Anglais ou Portugais (souhaité)

Contexte :

La Commission Sous Régionale des Pêches (CSR/P) est un organisme intergouvernemental créé par voie de convention le 29 mars 1985 telle qu'amendée les 14 juillet 1993 et 18 mai 2017. La CSR/P regroupe sept (07) Etats membres que sont le Cabo Verde, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, la Mauritanie, le Sénégal et la Sierra Leone et son siège est basé à Dakar (Sénégal).

La CSR/P a pour objectifs « l'harmonisation à long terme les politiques des Etats membres en matière de préservation, de conservation et d'exploitation de leurs ressources halieutiques et le renforcement de leur coopération au profit du bien-être de leurs populations respectives » ; ce qui traduit parfaitement la volonté politique affirmée par les Etats membres d'assurer la gestion durable des ressources halieutiques de la sous-région, au regard des opportunités offertes par le secteur de la pêche.

En effet, la contribution de la pêche au développement économique des Etats membres de la CSR/P est sous-optimale et la gestion actuelle des pêches dans la sous-région menace la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la biodiversité marine. Cette situation est la combinaison de plusieurs facteurs à l'instar de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INN) dont l'importance ne fléchit pas malgré les nombreuses initiatives pour éradiquer le phénomène.

Les principaux problèmes rencontrés dans le cadre de la lutte contre la pêche INN, tant au niveau national qu'à l'échelle sous régionale, sont liés, entre autres, à (i) l'absence de bases de données fiables sur les indicateurs relatifs aux infractions et sanctions y afférentes, (ii) au déficit dans la formation du personnel impliqué dans les activités SCS, (iii) la faiblesse des moyens et d'équipements de détection et de suivi des navires et (iv) l'insuffisance du nombre d'opérations conjointes de surveillance des pêches.

La CSRP a sollicité un appui de l'Union européenne pour le financement d'un projet à caractère sous régional, de lutte contre la pêche INN, dans le cadre du programme WASOP « West Africa Sustainable Ocean Programme », dont l'objectif est de promouvoir l'utilisation et la gestion intégrées et durables des ressources marines et côtières, et par de là pérenniser les acquis des projets similaires déjà exécutés ou en cours d'exécution à la CSRP. L'objectif global du projet de la CSRP dans le cadre du programme WASOP dont la durée est de quatre (4) ans, est d'améliorer la contribution des ressources halieutiques au développement durable, à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest en luttant contre la pêche INN et en encourageant la bonne gouvernance des pêches.

Dans le cadre du démarrage du projet WASOP, la CSRP envisage le recrutement d'un/une Chargé de Suivi Evaluation.

Missions et Attributions

Sous l'autorité du Secrétaire Permanent et la supervision du Coordonnateur du projet, le/la Chargé du Suivi Evaluation contribue à la mise en œuvre des activités du projet. A ce titre, il/elle est responsable du suivi évaluation et de la capitalisation des actions engagées dans le cadre du Projet WASOP. Il/elle a pour mission de :

- Contribuer à la mise en œuvre du Programme WASOP et à l'atteinte des objectifs poursuivis ;
- Mettre en œuvre le suivi-évaluation du Projet, sous la supervision du Coordonnateur du projet WASOP ;
- Mesurer les résultats des objectifs mis en œuvre et identifier les indicateurs pertinents y relatifs ;
- Participer à la planification annuelle des activités du Projet ;
- Contribuer à la conduite des activités régionales et nationales en rapport avec le Coordonnateur du projet ;
- Élaborer la synthèse du travail de capitalisation sous forme de documents et de supports divers, destinés à être diffusés en interne ainsi qu'aux partenaires du WASOP, et qui devront être adaptés aux audiences visées : rapport exhaustif, brochures, note, diaporama, document de communication ;
- Travailler en étroite relation avec les volets communication et programmation du WASOP ;
- Préparer en rapport avec le Coordonnateur du projet, un rapport annuel d'évaluation de la mise en œuvre du Programme et de ses activités à présenter au Groupe de Travail SCS (GTSCS) ;
- Élaborer des notes techniques sur le suivi-évaluation du Programme et de ses activités ;
- Identifier les priorités et problèmes à résoudre et proposer des mesures correctives ;
- Effectuer la rédaction des comptes rendus de réunion ;

- Suivre l'évolution des directives du bailleur de fond dans le domaine du suivi évaluation et actualiser les outils du projet en conséquence ;
- Participer à la sélection de consultant dans le domaine de suivi évaluation ;
- Réaliser toutes autres tâches relatives au suivi-évaluation du Projet sous la supervision du Coordonnateur.

Le/la Chargé du Suivi Evaluation devra travailler en étroite collaboration avec les autres collègues recrutés dans le cadre du WASOP et de la CSR, sous l'autorité du Secrétaire Permanent et la supervision directe du Coordonnateur du projet.

Qualifications requises :

Le/la Chargé du Suivi Evaluation doit avoir le profil suivant :

- être titulaire d'un diplôme de niveau Master II (BAC+5), dans un ou plusieurs domaines d'intervention du projet : pêche, biologie marine, environnement, gestion des ressources naturelles, économie, gestion de projet de développement ou équivalent ;
- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins sept (7) ans dans les domaines du suivi-évaluation de projets /programmes, de préférence dans le domaine de la gestion durable des ressources marines et côtières ;
- justifier une bonne connaissance des procédures de l'Union Européenne et/ou d'un partenaire technique et financier similaire ;
- être disponible pour effectuer des missions de terrain dans les pays couverts par le projet ;
- avoir de bonnes connaissances dans le domaine informatique (logiciels de base, Word, Excel, PowerPoint, pratique de la messagerie électronique et du travail en réseau, etc.) et la production de rapports ;
- avoir une excellente connaissance du français ; la connaissance de l'anglais serait un atout ;
- avoir l'aptitude à travailler dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire et une capacité à travailler sous pression et dans les délais ;

Durée de la mission

Le contrat de prestation de service du Chargé de Suivi Evaluation sera d'une durée de 4 ans et commence dès le début du projet et s'achève à la fin du projet WASOP. Après une période probatoire de trois (3) mois, les performances seront soumises à une évaluation annuelle.

Le Chargé de Suivi Evaluation sera sélectionné en accord avec les dispositions du Manuel des Procédures administratives, comptables et financières de la Commission Sous Régionale des Pêches.